

Diplôme d'université ADMINISTRATION DES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE



Cette formation complète, élaborée en lien avec le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) et la fédération Agirc-Arrco, permet de valider un diplôme d'université. Elle traite des spécificités du paritarisme propre aux institutions de prévoyance et aux institutions de retraite complémentaire. En valorisant l'ensemble des compétences nécessaires à un administrateur dans un groupe de protection sociale, la formation permet au participant d'occuper pleinement ses fonctions, et d'appréhender sereinement les choix stratégiques à effectuer pour son institution.

OBJECTIFS

Cette formation théorique et pratique permet l'acquisition et la consolidation des savoirs nécessaires à l'administration des groupes de protection sociale dans un contexte réglementaire imposant un niveau de compétences minimum aux administrateurs. Elle permet d'aborder l'ensemble des aspects nécessaires à l'activité du conseil d'administration et à l'élaboration des orientations stratégiques des institutions paritaires de protection sociale.

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquisition des savoirs fondamentaux et spécifiques permettant de comprendre le contexte général dans lequel s'insère chaque règle propre aux domaines de la prévoyance et de la retraite.
- Maîtrise du fonctionnement des organismes assureurs intervenant dans le secteur de la prévoyance d'un point de vue juridique, économique, et comptable.
- Maîtrise du fonctionnement du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco (institutions de retraite complémentaire et fédération)
- Maîtrise des opérations propres au secteur de la prévoyance (santé, invalidité et incapacité, décès).
- Maîtrise des opérations propres au secteur de la retraite complémentaire

PUBLIC CIBLE

Administrateurs en fonction ou candidats à l'administration d'une institution de prévoyance ou d'une institution de retraite complémentaire soucieux de renforcer les acquis de l'expérience par une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux.

ADMISSION

Le candidat devra:

- soit être titulaire d'un diplôme BAC +3
- soit justifier d'une expérience professionnelle significative

ORGANISATION

Rentrée : septembre 2025

Rythme : la formation se déroule sur 25 journées (2 jours par semaines toutes les 3 semaines, entre septembre et mai) comportant 6 heures d'enseignement/jour, soit 150 heures de cours. L'administrateur travaillera sur un projet stratégique en lien avec son institution, combinant l'ensemble des éléments abordés en formation.

PROGRAMME



L'environnement juridique, économique et social

- Histoire et enjeux du paritarisme et des relations collectives de travail
- Panorama de la protection sociale complémentaire : sources, particularisme et environnement des IP et des IRC
- Retraite complémentaire, prévoyance et santé : enjeux économiques
- Environnement législatif et réglementaire
- Autorité de contrôle

Les fonctions d'administrateurs

- Structures de gouvernance, rôle et périmètre d'action des administrateurs au sein des IP et IRC des structures de groupe assurantiel et de l'Association sommitale
- Communication interne et externe

Socle de compétences techniques

Une filière au choix (possibilité de suivre les deux filières)

- Filière IRC : gestion comptable, financière, et pilotage des objectifs d'une institution de retraite complémentaire, pilotage technique du régime et maîtrise des risques
- Filière Prévoyance collective : fonctionnement économique, juridique, comptable et financier d'un organisme d'assurance

Approche stratégique :

- RSE
- Analyse des enjeux stratégiques

PARTENARIAT

Le diplôme d'université Administration des groupes de protection sociale est en partenariat avec le CTIP et l'Agirc-Arrco.



TARIFS

6 900 €

CONTACT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Formation continue
21 rue Broca
75005 PARIS

du-agps@univ-paris1.fr